

LE PUBLICISTE.

SEPTIDI 7 Frimaire, an IX.



ESPAGNE.

De Malaga, le 1^{er} novembre (10 brumaire).

Nous avons vu passer & repasser depuis douze jours beaucoup de vaisseaux anglais. Le 20 octobre, nos vigiers en ont signalé 27 & 93 transports, faisant voile de la Méditerranée dans l'Océan.

Les corsaires mahonnais viennent nous insulter jusques sous les forts.

A la nouvelle du traité de paix conclu entre le bey de Tunis & la république française, le commissaire des relations commerciales de France à Majorque a mis en liberté le reis d'un bâtiment capturé par le corsaire français l'Adelaide, ainsi que son équipage.

La peste continue ses ravages ici & dans l'Andalousie.

ITALIE.

De Gènes, le 11 novembre (20 brumaire).

Les membres du gouvernement & de la consulte législative ont arrêté que, vu les besoins extrêmes du peuple, ils ne recevraient aucune indemnité de la trésorerie nationale.

Le gouvernement a fait marcher des troupes vers la rivière du Ponent, où quelques hordes de brigands commettent des excès horribles. A Alassio, ils ont tenté de faire sortir des prisons le nommé Rodino, chef d'assassins, & le prêtre Rogero, comme coupable de plusieurs crimes; mais n'ayant pas pu réussir dans leur entreprise, ils ont enlevé des archives tous les papiers relatifs aux procès criminels.

De Turin, le 11 novembre (20 brumaire).

La commission exécutive du Piémont vient d'adresser aux habitans de ce pays, une proclamation sage & bien conçue, à l'effet d'empêcher toute violence & tout acte arbitraire; elle renferme la promesse de les punir.

La 52^e. demi-brigade de ligne française est arrivée ici hier à midi. Elle vient de France & forme une partie de l'avant-garde de la troisième armée de réserve. Plusieurs officiers de cette demi-brigade ont assuré que d'autres troupes étoient en marche pour l'Italie, au nombre de plus de 30 mille hommes.

Des nouvelles reçues de Fossano parlent confusément de quelques troubles qui se sont manifestés dans cette commune. Il paroît que quelques révoltés ont pris les armes & en sont venus aux mains avec le faible détachement qui s'y trouvoit stationné, & que de part & d'autre il y a eu quelques morts & blessés. On a fait marcher des renforts de ce côté, & on attend des détails ultérieurs.

De Milan, le 15 novembre (24 brumaire).

Le général en chef Brune, qui avoit été indisposé, est entièrement rétabli.

Toutes les troupes sont en mouvement. On attend ici

plusieurs demi-brigades qui viennent de l'intérieur de la république française, & la majeure partie en est déjà arrivée en Piémont. Le bruit est généralement répandu que l'état-major partira sous peu pour l'armée.

ALLEMAGNE.

De Francfort, le 21 novembre (30 brumaire).

Avant-hier soir, à onze heures, le général en chef Augereau est parti d'Offenbach pour se rendre à Mayence, & en est revenu hier à quatre heures. On dit que son départ pour cette ville avoit été occasionné par un courier qu'il avoit reçu avant-hier à dix heures du soir.

Un courier venant de Munich est arrivé hier au quartier-général à Offenbach. Depuis ce moment, on assure que l'armistice est prolongé de six jours dans nos environs, afin que les hostilités recommencent en même temps sur toute la ligne.

Hier, un train d'artillerie hollandaise est passé par Francfort, se rendant du côté de Seligenstadt. L'artillerie de siège passera aujourd'hui ou demain pour se rendre à la même destination.

On a distribué hier des cartouches à la garnison de Francfort, composée d'une partie de la 21^e. demi-brigade.

Le général Dumonceau a transféré son quartier-général d'Hochst à Oberrad (moitié chemin de Francfort à Offenbach).

Deux ponts de bateaux ont remonté le Rhin; on doit en jeter un du côté de Seligenstadt.

Les partisans de l'Autriche ne savent plus où ils en sont, depuis que l'empereur de Russie a refusé de recevoir un ambassadeur autrichien. Ils croyoient que les Russes marcheroient pour eux contre la France; mais ils voient aujourd'hui qu'ils se sont trompés. En Allemagne, comme partout, l'article inséré à ce sujet dans la gazette officielle de Pétersbourg, a fait beaucoup de sensation.

ANGLETERRE.

De Londres, le 18 novembre (27 brumaire).

On dit qu'une des mesures que doit proposer le comité, pour diminuer les effets de la disette, est une adresse à sa majesté, pour l'inviter à engager, par une proclamation, les personnes de la première & de la seconde classe de la société, à introduire dans leurs maisons la plus grande économie dans la consommation du grain, & particulièrement du bled.

Une particularité digne de remarque, c'est que les commissaires pris par le gouvernement dans quatre classes différentes, pour faire un rapport sur le produit de la dernière récolte, s'accordent tous, à une fraction près, à déclarer que la récolte a manqué d'un quart.

Le 12 de ce mois, le sucre étoit à 72 schellings 10 pences & 5 farthings le quintal.

CHAMBRE DES COMMUNES. — Séance du 14 novembre.

La chambre reçoit plusieurs pétitions d'un intérêt particulier.

L'orateur. — J'appelle l'attention de la chambre sur les bills particuliers qu'on voudroit faire passer dans cette session. Le parlement actuel, en conséquence de l'union avec l'Irlande, doit finir le 31 décembre prochain. La session peut même être prorogée avant cette époque. Dans l'un comme dans l'autre de ces deux cas, les bills particuliers, s'ils n'ont pas encore reçu la sanction royale, seront nuls; il faudra qu'ils soient renouvelés dans la première session du parlement impérial. Je crois que ce motif déterminera les honorables membres à ne point proposer de bills particuliers, à moins qu'ils n'aient des raisons très-fortes pour supposer que l'affaire sera terminée avant la fin de la présente session.

M. Jones. — Je demande qu'on remette à la chambre le tableau du montant de l'*income-tax* jusqu'au 4 avril 1801, aussi exact qu'on pourra se le procurer.

M. Rose. — La dernière session étoit si avancée quand le bill passa, qu'en n'a pu se procurer encore les rôles. Dès qu'ils seront parvenus, on les remettra à la chambre.

M. Jones retire sa motion.

La chambre se forme en comité de subsides.

M. Rose demande qu'un subside soit accordé à S. M. — Adopté.

M. Jones déclare que dans quinze jours il soumettra à la chambre une motion relative à la guerre.

M. Sheridan desireroit avoir quelques éclaircissemens relatifs aux faits contenus dans les papiers qui ont été remis à la chambre. Il annonce qu'il fera lundi une motion à ce sujet.

Séance du 15 novembre.

M. Nepeau annonce que mardi prochain il présentera à la chambre un état des charges pour l'ordinaire & l'extraordinaire de la marine pendant trois mois, à partir du 1^{er} janvier 1801.

M. Bragge présente le rapport du comité sur le bill pour prohiber l'exportation du riz, & sur le bill qui prohibe celle des provisions. L'un & l'autre sont adoptés. La troisième lecture s'en fera lundi.

M. Bragge présente encore le rapport du comité de subsides, qui est lu & adopté. Il demande ensuite que la chambre se forme lundi en comité général pour délibérer sur les subsides à accorder à S. M.

M. Long demande le tableau des charges pour l'ordinaire & l'extraordinaire de la marine, pour les bâtimens de transport, pour l'entretien des prisonniers de guerre, pour les gardes & garnisons, pour l'artillerie de terre pendant trois mois, à partir du 1^{er} janvier 1801. Il propose aussi qu'une adresse soit faite à S. M. pour l'inviter à ordonner aux officiers de ces différens départemens de remettre ces états à la chambre. — Adopté.

M. Tierney demande le tableau des dettes de la marine, au 30 septembre dernier, & celui de ses dettes, au 31 décembre prochain. La première de ses motions est adoptée; il retire lui-même la seconde, d'après les observations de sir Philipp Stephens, qui fait voir que la chose est impossible.

M. Tierney demande ensuite l'estimation du montant du produit de l'*income-tax* depuis le 5 avril 1800, jusqu'au 1^{er} avril 1801.

M. Long. — Je m'oppose à cette motion, parce qu'il

est impossible de donner un pareil tableau, les états n'étant pas encore faits. Ce tableau seroit si incomplet, qu'il ne conviendroit pas à la chambre de le recevoir.

M. Tierney. — Ce n'est pas un état exact, mais approximatif que je demande. Une motion semblable à la mienne fut faite & accueillie l'année dernière. Il me semble qu'il seroit intéressant pour la chambre de pouvoir comparer le produit présumé de la de taxe cette année, avec son produit de l'année dernière.

M. Long. — Je persiste dans mon opposition.

La motion de M. Tierney, mise aux voix, est rejetée.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Bayonne, le 27 brumaire.

Le tems a été si mauvais jusque vers le milieu de la nuit dernière, que deux de nos ponts, sur la rivière de Nive, ont été emportés en majeure partie; le seul qui nous reste, & qui est le principal, est si fort ébranlé, qu'on n'y passe qu'en tremblant, & on craint qu'il ne soit entraîné comme les deux autres. La crue de l'eau & la rapidité de cette rivière étoient très-fortes avant-hier & hier, & n'ont presque pas diminué encore. Quelques magasins le long de la rivière ont souffert, malgré les précautions qu'on avoit prises.

Il y a encore plusieurs autres naufrages sur nos côtes, entr'autres deux navires américains, à environ deux lieues au nord de l'embouchure de notre rivière.

Plus de quarante voitures d'hommes, femmes, enfans qui cherchoient à fuir d'Espagne pour entrer en France, sont maintenant à Hyrons. Tous feront une quarantaine rigoureuse. Les lettres & papiers venant d'Espagne subissent sur le pont de la Bidassoa leur purification. Le cordon ne laisse pénétrer par terre ni effets ni marchandises; le vaisseau stationnaire arrête également tout ce qui essaye d'arriver par mer. Le gouvernement d'Espagne a pris, de son côté, des mesures pour empêcher la maladie de dépasser les limites de l'Andalousie. L'Extramadure qui en est la province la plus voisine, a été jusqu'ici préservée de ses atteintes.

De Bruxelles, le 3 frimaire.

On mande des bords du Rhin que les troupes bataves postées entre la Lahn & la Nidda, & dans les environs de Wetzbaer, se sont mises en marche pour se porter du côté du Haut-Mein; l'artillerie de réserve de la division du général Dumonceau a également quitté Limbourg pour se rendre à Francfort et de-là à Offenbach.

On écrit de Dusseldorff que les mouvemens continuent parmi divers corps de troupes prussiennes formant une ligne entre Wesel & le long des frontières du duché de Berg. Deux escadrons des hussards de Blücher & un bataillon de fusillers se sont encore mis en marche ces jours derniers pour se porter dans les margraviats d'Anspach & de Bareuth. Suivant les mêmes avis, il est passé par Wesel, dans l'espace de trois jours, un courrier du premier consul se rendant à Berlin, & un courrier de cabinet prussien allant à Paris.

Des lettres de la ci-devant Flandre portent que les Anglais qui avoient abandonné, depuis le 18 brumaire, les côtes de la Zélande, l'embouchure de l'Escaut & celle de la Meuse, viennent de se montrer de nouveau dans ces parages. Il paroît qu'ils n'ont point renoncé au projet de faire la contrebande des grains par la rive orientale de l'Escaut; mais toutes les mesures sont prises pour empêcher cette dangereuse exportation.

De Paris, le 6 frimaire.

Un arrêté des consuls, du 3 frimaire, ordonne que les troupes à cheval continueront à recevoir la ration de pain pour quatre jours, & recevront le fourrage à chaque gîte, à compter du 15 frimaire.

Un autre, du 4, approuve & confirme les octrois municipaux & de bienfaisance établis en vertu des décisions particulières du ministre de l'intérieur, dans les villes d'Angers, de Cognac, de Clermont, des Sables & de Saint-Etienne.

Un autre, du même jour & du premier consul, nomme le citoyen Duquesnoy maire du 10^e. arrondissement, en remplacement du citoyen Béhune-Charost, décédé; le citoyen Deluynes, maire du 9^e, en remplacement du citoyen Duquesnoy; & le citoyen Gelot, membre du conseil général du département, en remplacement du citoyen Deluynes.

Un autre, du même jour, déclare que les fonctions du directoire central des hôpitaux militaires & des conseils d'administration desdits hôpitaux, sont purement civiles, & que ceux qui jouissent d'une solde de retraite ou de réforme pourront la cumuler avec le traitement de ces fonctions.

— Le ministre de la police écrit le 24 brumaire aux préfets des départemens qu'un pamphlet ayant pour titre : *Parallele entre Bonaparte, César, Cromwel & Monk*, qu'on leur avoit envoyé avec profusion, étoit le fruit d'une intrigue, & qu'il les chargeoit d'en arrêter la circulation.

— Le ministre de l'intérieur a décidé qu'un jury prononceroit cette année, comme les précédentes, sur les peintres dont les ouvrages mériteroient des prix d'encouragement.

— C'est pour Milan, & non pour Vienne, qu'est parti avant-hier le citoyen Lemarrois, l'un des aides-de-camp du premier consul. La différence de ces deux destinations doit en établir une essentielle dans les inductions qui en sont la suite.

— Le général Murat est parti pour l'Italie.

— Le 11 frimaire prochain se fera l'ouverture de la tontine territoriale; établissement qui offre à tous les âges des avantages calculés & compensés en raison de leur progression arithmétique. On peut s'en procurer la connoissance en s'adressant à tous les notaires de Paris, ou au citoyen Derbanne, agent-de-change, rue d'Argenteuil, n^o. 251.

— L'administration de la *Retraite assurée au Malheur*, prévient le public qu'elle a pris une délibération infiniment avantageuse pour ceux qui souscriront avant le 1^{er}. frimaire an 10, puisqu'ils auront la faculté, en cas de décès avant l'âge de 70 ans, de léguer leur souscription à ceux qu'ils désigneront par testament. Cette faveur, accordée aux premiers souscripteurs, n'aura plus lieu après l'époque invariable énoncée ci-dessus.

— Le citoyen Lezay-Marnésia vient de mourir, âgé de 66 ans. Notre littérature lui doit plusieurs ouvrages où il a montré beaucoup de talent, comme poète & comme prosateur : le caractère de ses écrits répondoit parfaitement à celui de l'auteur; il a célébré *la nature champêtre* dans un poème connu de tout le monde. On a de lui un essai sur *le Bonheur dans les Campagnes*; un petit roman intitulé : *la Famille vertueuse*; une *Lettre à Bernardin de Saint-Pierre*; & trois *Lettres sur le Scio*. Il s'étoit réfugié sur les bords de ce fleuve, lorsqu'il eut vu la première assemblée nationale, dont il étoit membre, pousser

la révolution plus loin qu'il ne lui sembloit convenable. A son retour, il fut jetté dans les prisons de Robespierre, où il demeura onze mois, dans l'état le plus déplorable. Depuis cinq ans, il souffroit presque continuellement les douleurs les plus aiguës, fruits malheureux d'une si longue captivité. Il s'occupoit, dans ses dernières années, d'un grand ouvrage sur la religion. Il se proposoit, dit-on, de remplir le plan dont Pascal n'a laissé que l'esquisse. Il vouloit réconcilier la philosophie avec le christianisme, & se servir des armes de l'une pour assurer le triomphe de l'autre. Il est mort au milieu de ce travail. Il laisse une mémoire chère aux gens de bien, & un fils qui l'honore par ses talens & par sa conduite.

— Un homme s'est jetté ce matin, à dix heures, du pont national dans la rivière. La rapidité des eaux & l'épaisseur du brouillard ont rendu les recherches inutiles.

— La collection précieuse d'histoire naturelle qui formoit le cabinet du citoyen Dolomieu, est arrivée de Malte à Marseille, sur le bâtiment parlementaire anglais *le Triton*, & a été remise au directeur des douanes, qui a écrit aussitôt au ministre de l'intérieur pour lui demander ses ordres sur la destination de ce dépôt.

— Le saint-pere a publié, le 17 brumaire, une amnistie en faveur de tous ceux qui, après la suppression du gouvernement papal, ont rempli des emplois pendant la courte durée de la république romaine.

— Les capitaines régens de la république de Saint-Marin ont écrit au citoyen Monges, membre de l'institut national, pour le prier de rendre à leur pays le plus important de tous les services, celui d'obtenir que le premier consul veuille bien s'en occuper dans le traité de paix, & obtenir que ses habitants restent petits & pauvres, mais libres.

— En 1515, sous le regne de Louis XII, l'Océan fut le théâtre d'un de ces combats qui honorent le plus la marine française, & dont le récit nous paroît également propre à humilier la vanité des Anglais, & à réveiller l'orgueil national contre la souveraineté qu'ils prétendent exercer sur les mers; 80 vaisseaux de cette nation en attaquent 20 de la nôtre. Sans hésiter & sans perdre de tems, les Français sautent à l'abordage, & firent périr plus de la moitié de leurs ennemis par le fer, par le feu & par les eaux. Le brave Primauguet, capitaine breton, attaqué seul par dix vaisseaux à la fois, en coula trois à fond, en brûla un, se défendit long-tems encore, & désespérant de sauver son vaisseau, en fit sauver l'équipage sur la chaloupe, accroche l'amiral anglais, met le feu à la sainte-barbe, & saute avec lui. — (Extrait du *Commerce maritime*, ouvrage récent du citoyen Xavier Andouin, 2 vol. in-8^o. Prix, 6 fr. A Paris, chez Baudouin, rue de Grenelle-St-Germain, n^o. 1131.)

VARIÉTÉS.

M. d'Ivernois a publié, à Londres, au mois de juin, une brochure ayant pour but de prouver que c'est le déficit des finances de la France qui a amené toutes ses révolutions, y compris celle du 18 brumaire, & que la même cause doit amener la chute du gouvernement actuel. Cet ouvrage, que le cabinet britannique a fait répandre avec profusion dans toute l'Europe, dans l'espoir de détruire la confiance qu'inspiroient aux différentes cours les principes libéraux du gouvernement & les premiers succès de Moreau, est devenu depuis la bataille de Maringo & les armistices qui l'ont suivie, le pané-

gyrique le plus complet & le moins suspect du premier magistrat de la république, dont il présageoit la chute prochaine & inévitable. Plus M. d'Ivernois s'est efforcé de prouver qu'il étoit impossible au gouvernement de trouver les moyens de former & d'entretenir les armées françaises, plus les recherches & les calculs dont il a rempli son pamphlet, tournent à la gloire de ces armées & de ce même gouvernement qu'il a voulu décrier. En lisant son écrit, où les détails arithmétiques sont, en général, d'une grande exactitude, on se demande : « N'aurois-je pas cru, il y a six mois, aux prédictions sinistres de l'auteur, fondées sur des rapports officiels concernant l'état de nos finances ? » Que dois-je en penser aujourd'hui, que je vois toutes ces démonstrations arithmétiques démenties par l'événement ?

Deux mois après l'ouverture de la campagne nos armées étoient soldées & entretenues aux dépens des pays conquis. L'Allemagne a payé, du mois de mai au mois d'octobre, 36 millions de livres en argent, & au moins autant en vivres & fournitures pour l'armée. Depuis le mois de novembre, les pays conquis par l'armée du Rhin, sont taxés à 4 millions 500 mille francs par mois, en argent, ce qui fait plus de 51 millions par an; à quoi il faut ajouter au moins autant pour les fournitures & l'entretien de l'armée. Celles d'Augereau & de Macdonald sont défrayées également par les pays conquis. Celle d'Italie occupe les contrées les plus fertiles de cette péninsule. Le Piémont, la Lombardie autrichienne, la Toscane, les trois légations papales, contenant une population de plus de 6 millions d'habitans, fournissent abondamment des vivres & de l'argent à l'armée française. Graces aux victoires de nos braves guerriers, 250 mille hommes vivent aujourd'hui aux dépens des pays conquis. C'est ainsi qu'a été résolu le problème proposé par M. d'Ivernois : *Comment la France entretiendra-t-elle ses armées, lorsqu'elle sera réduite à ses seules ressources ?*

T R I B U N A T.

Séance du 4 frimaire.

Après la lecture du procès-verbal, un membre dépose sur le bureau une motion d'ordre dont chacun pourra, d'ici à demain, prendre connoissance à la commission des inspecteurs. Demain, elle sera lue à la tribune. Aucun rapporteur n'étant prêt à prendre la parole, la séance est levée.

C O R P S L É G I S L A T I F.

Séance du 6 frimaire.

Deux orateurs du gouvernement, les citoyens Berlier & Emery, sont introduits. Berlier présente un projet de loi sur les justices de paix. Réduire le nombre de ces justices, les décharger des attributions hétérogènes qui leur avoient été données, c'est ce que l'opinion publique sollicitoit depuis long-tems, & c'est le but du projet.

Les juges-de-paix étoient au nombre de 6,000; on propose de les réduire à 3,600. Leur juridiction comprenoit cinq lieues quarrées, & environ 5,000 justiciables; elle embrassera désormais dix lieues quarrées, & le nombre des justiciables ne pourra être moindre de 5,000, ni excéder 15,000, ce qui donne 10,000 pour proportion moyenne.

Quant aux attributions de ces justices, elles resteront les mêmes en ce qui concerne leur caractère de conciliation; on en retranche seulement ce qui devoit leur rester étranger: le nouveau code criminel les dégagera sur-tout de toute procédure criminelle; & en leur laissant ainsi en entier leur attribut de paternité, on les rendra plus utiles.

Telles sont en substance & les dispositions des projets & les considérations générales présentées à l'appui.

Le corps législatif en ordonne le renvoi, par un message, au tribunal.

Deux motions d'ordre sont ensuite présentées; l'une, par Bréard, tend à ce que de suite on s'occupe du premier tour du scrutin pour la nomination d'un candidat à l'une des places vacantes au sénat; la seconde, par un autre membre, a pour objet d'arrêter en principe que le corps législatif motivera les présentations.

L'ordre du jour, s'écrie-t-on, sur l'une & sur l'autre. Aux voix l'impression de la dernière, demandent plusieurs membres. L'ordre du jour sur le tout, répliquent d'autres membres.

Une voix: — Il faut au moins savoir sur quoi l'on veut délibérer, car les propositions faites n'ont pas été entendues.

Bréard relit la sienne tendante à s'occuper aujourd'hui même du scrutin. Gossuin, par amendement, invoque l'ajournement à demain, afin qu'il y ait au moins un intervalle de vingt-quatre heures entre ce scrutin & la liste qui a été formée hier.

On demande à aller aux voix; des débats s'engagent; les uns veulent, les autres ne veulent point qu'il soit procédé à une épreuve.

Enfin le président déclare la séance levée.

Bourse du 6 frimaire.

Rente provisoire, 22 fr. 65 c. — Tiers consol., 52 fr. 75 c. — Bons $\frac{2}{3}$, 1 fr. 59 c. — Bons d'arrérage, 86 fr. 15 c. — Bons pour l'an 8, 95 fr. 00 c. — Syndicat, 00 fr. 00 c. — Coupures, 83 fr. 00 cent.

Antidote de l'Athéisme, ou Examen critique du Dictionnaire des Athées; 1 vol. in-8°. A Paris, chez Moreau, rue Traversière-Saint-Hubert, n°. 24; & chez les marchands de nouveautés. Prix, 1 fr. 50 cent. & 2 fr. 50 cent. franc de port.

L'auteur de cet ouvrage a cru devoir venger:

1°. La nation à laquelle l'auteur du dictionnaire a su posé un penchant à l'athéisme; ce qui est une fausseté manifeste;

2°. Le premier consul, que l'on a injustement mis sur la liste des athées;

3°. L'institut national auquel, entre autre choses, on a prodigué des imputations qu'il repousse;

4°. Plusieurs grands hommes dont la France s'honore, & que l'on a horriblement calomniés sur le même sujet: savoir, Descartes, Pascal, Bossuet, Fénelon, Buffon, Condillac, Montesquieu, &c. &c.;

5°. Seize femmes pareillement inscrites dans cet étrange dictionnaire: de ce nombre sont mesdames Duchatelet, Deshoulières & Sévigné.

Vues sur les négociations que le gouvernement français pourroit employer pour forcer l'Autriche à la paix, lui enlever les alliés qu'elle peut espérer, & hâter l'abaissement du gouvernement anglais; par P. D. le Héricy (du Calvados). Prix, 60 cent., & 70 cent. franc de port. A Paris, chez Desenne, palais du Tribunal, & chez les marchands de nouveautés.